

PRISME.

Un dispositif souple pour monter en compétences et faire progresser votre entreprise.

★★★★★ 88%*

satisfaction de nos participants en 2022*

Avantages de la formation

Une formation sur mesure, qui s'adapte à vos besoins et vos disponibilités, que votre choix se porte sur des rendez-vous en présentiel et/ou distanciel, en synchrone ou asynchrone.

Un accompagnement qui mêle des sessions collectives et des rendez-vous individuels par des conseillers formateurs experts.

Accès à la formation des trois BGE de Bourgogne Franche Comté, mutualisation régionale.

Objectifs de la formation

- Établir un diagnostic de l'activité et de ses compétences entrepreneuriales (forces / faiblesses et opportunités / menaces).
- Identifier les compétences professionnelles à acquérir ou renforcer pour développer, consolider son entreprise.
- Formuler un plan d'actions pour s'adapter aux mutations des comportements et des systèmes économiques, écologiques, sociaux et environnementaux.

Conditions d'admission

- Vérification des prérequis.
- Fournir un extrait d'immatriculation (Kbis, Avis SIREN,...).

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Financée à 100% par la Région Bourgogne Franche-Comté pour les entrepreneurs de plus de 3 ans.



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Public

Petites entreprises créées depuis plus de 3 ans installées en Bourgogne Franche-Comté.

Prérequis

Disposer d'un matériel informatique permettant de suivre une visio-conférence (webcam, micro, haut-parleurs). En cas de besoin, mise à disposition du matériel adapté sur chacun de nos sites.

Durée de la formation

Dans la limite de 80h en distanciel.

Suivi individuel de 6h minimum. Modules de formation en fonction des besoins (temps individuel et collectif).

Dates et lieux de la formation

Entrées et sorties permanentes.

Formation en visioconférence et/ou présentiel.

BELFORT
Centre sud Affaires 6A rue du Rhône

VESOUL
2 rue André Maginot

BESANÇON
2C Chemin de Palente

LONS LE SAUNIER
32 Avenue Camille Prost

PONTARLIER
6 A Rue Claude Chappe



SUITE

PRISME.

100%
recommandé par
les participants

PROGRAMME

PARCOURS DE FORMATION À LA CARTE

Un premier entretien avec un conseiller vous permet de bénéficier d'un diagnostic global de vos forces et faiblesses d'entrepreneur.

Le diagnostic réalisé permet à votre conseiller de vous proposer un parcours personnalisé de formations combinant rendez-vous individuels, formations collectives, ateliers ou webinaires (en présentiel ou à distance).

Votre parcours individuel sera construit autour des thématiques suivantes :

- Marketing et stratégie
- Juridique / Administratif
- Commercial
- Gestion et Finances
- Communication
- Management
- Digital
- Ressources Humaines

En cours de parcours votre plan de formation pourra être modulé selon l'évolution de votre entreprise et de vos besoins.

En fin de parcours vous bénéficierez d'un entretien bilan vous permettant de faire le point sur ce qui a été réalisé et sur ce qui reste à faire.

Votre conseiller BGE pourra ensuite vous proposer des entretiens de suivi permettant de poursuivre l'accompagnement dans la réalisation de vos projets.



Équipe pédagogique

BGE Franche-Comté mobilise une équipe pédagogique pluridisciplinaire composée de formateurs conseillers et de professionnels du secteur tout au long de votre parcours. Nous veillons à rester au plus près des réalités métiers et des secteurs professionnels.

Accessibilité

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est prévue pour cette formation. Le premier contact avec BGE permettra de recueillir les besoins d'adaptation.

Notre référente handicap, Adeline Delmer est à votre écoute au : 03 81 47 97 00.

Méthodes pédagogiques et outils

Modules individuels et / ou collectifs. Présentiel ou distanciel, synchrone et asynchrone. (visioconférence, e-learning, Mon Bureau Virtuel).

Un conseiller dédié référent tout au long du parcours est l'interlocuteur central. Il évalue les compétences acquises, les actions effectuées et réajuste le parcours.

Ressources documentaires. Livrables thématiques.

Modalités d'évaluation / Validation des acquis

Évaluation diagnostique. Évaluations formatives sous forme de questionnaires (ouverts ou choix multiples), d'auto-évaluations, de réalisations pratiques.

Attestation de compétences.

Présentiel et/ou distanciel

Formation blended-learning. Modules collectifs et sessions individuelles, synchrones et asynchrones. Parcours modulaire et individualisé.

*questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

